

# le RÉFLEXE

Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) - mai 2022

Paramédics en grève  
**Un appel au respect**

Spécial 1<sup>er</sup> mai

**Pour vivre  
comme du  
monde**



Conseil central  
de  
Québec-Chaudière-Appalaches

# Paramédics en grève

## Un appel au respect

Les grèves générales avec services essentiels font peu de bruit. Pour le public, rien ou presque ne change. C'est le cas des paramédics affiliés à la CSN qui sont en grève depuis juillet dernier. Nous sommes allés à leur rencontre pour en savoir plus sur leur conflit.

### Enjeux

«Le principal enjeu, c'est le monétaire», nous dit d'emblée Frédéric Maheux, président de l'Association des travailleurs du préhospitalier (ATPH-CSN) qui représente 365 paramédics à Québec, Donnacona, Saint-Marc-des-Carières, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Montmagny. «Les paramédics sont les professionnels les moins bien payés de l'urgence», explique-t-il, «selon nos comparatifs, à formation et actes réservés équivalents, on est à 5 \$ de l'heure du plus proche corps de métier.» Policiers, pompiers, inhalothérapeutes, infirmières, tous sont mieux payés que les paramédics.

Outre la question des salaires, la charge de travail et les horaires accrochent. «À Québec, la charge de travail c'est vraiment un enjeu»,



dit le président de l'ATPH, «trop souvent, les paramédics n'ont pas le temps de s'arrêter pour manger et ils ne sont jamais certains que leur quart de travail va se terminer à l'heure convenue.» Selon le syndicat, la charge de travail s'est alourdie avec les années, ce qui rend le métier de moins en moins attrayant. «Avec les conditions actuelles, on a de la misère à garder notre monde», dit-il.

### Horaires de faction

En région, l'enjeu concerne plutôt les fameux horaires de faction où les paramédics doivent demeurer disponibles 24 h sur 24 h pendant 7 jours. «Pour nous, l'enjeu majeur c'est la conversion des horaires de faction en horaire à l'heure», nous dit Emmanuel Deschênes, secrétaire du Syndicat des paramédics de Charlevoix (CSN) qui représente les 55 paramédics de la grande région de Charlevoix. «La région s'est beaucoup développée, il y a une augmentation majeure de l'offre touristique et la pandémie fait en sorte que les gens sont plus présents sur le territoire», explique-t-il, «ça amène beaucoup de pression sur le système et ça fait en sorte que ce n'est plus un type d'horaire fiable.»

«Dans un horaire de faction, un horaire normal c'est 28 h sur la route sur 168 h de garde en 7 jours, après ça tu es en surcharge», explique Emmanuel Deschênes, «mais dans les dernières années, ça monte jusqu'à des 60 h, ça épuise le monde, c'est impossible de rester performant dans ce contexte.» À court terme, le syndicat

espère convertir les horaires de faction de Baie-St-Paul en horaire à l'heure. «Notre travail de mobilisation, il se fait autour de ça, c'est vraiment une bataille de 2<sup>e</sup> front», dit-il. Dans la dernière année, le syndicat est allé chercher l'appui de la population et des conseils municipaux de Charlevoix-Ouest. «On interpelle régulièrement la députée Émilie Foster pour lui rappeler ses engagements à cet égard.»

### Arrogance

Selon Frédéric Maheux, toute la recherche est faite et les arguments pour appuyer la position syndicale sont là. «Pourquoi ça bloque? C'est de l'arrogance et de la mauvaise foi du ministère, je n'ai jamais vu ça en 16 ans de syndicat», s'exclame le président de l'ATPH, «c'est une question d'argent, mais on

n'est pas très nombreux – il y a environ 6000 paramédics au Québec – ils l'ont l'argent». Emmanuel Deschênes renchérit : «c'est une question de volonté politique, on ne pèse presque rien dans le budget de la santé, à peine 1 %.»

Depuis l'été dernier, les paramédics affiliés à la CSN multiplient les coups d'éclats. Ici devant l'Assemblée nationale.

Photo : Pascal Rathé

Le secrétaire du syndicat de Charlevoix voit quand même une lueur d'espoir, «le gouvernement rajoute des crédits pour nous, 370 M\$ sur 4 ans, on ne sait pas encore où ça va aller, mais c'est de l'argent, c'est déjà ça. On espère un renouvellement rapide de la convention collective, mais on ne sait pas ce qui s'en vient.» Selon Frédéric Maheux, une intensification de la négociation était prévue en avril, mais, prévient-il, «si rien ne bouge, il y aura d'autres manifestations dérangeantes comme le blocage des entrepôts de la SAQ, c'est sûr et certain.»

Un dossier à suivre donc. ■

### Pour rester informé



Suivez l'actualité sociale et syndicale de la région sur [www.ccqca.csn.qc.ca](http://www.ccqca.csn.qc.ca)

### Grève 2.0

En mars, les paramédics ont annoncé une intensification de leur grève avec services essentiels. Pour la première fois de leur histoire, certains paramédics sont autorisés à faire une «grève de temps». Concrètement, les cadres qui ont des cartes de compétences valides et qui sont dans les bureaux depuis moins de 12 mois doivent prendre la route 4 h par semaine. «À Québec ça touche 6 ou 7 équipes de paramédics qui sont remplacées par une quinzaine de cadres pour 4 h par semaine», explique Frédéric Maheux, «la grève 2.0 ça fait bouger les choses, les employeurs n'avaient pas vu ça venir, on espère que ça va mettre de la pression sur le ministère.» ■

## Climat toxique au RTC

Le climat est loin d'être au beau fixe au Réseau de transport de la Capitale. En effet, la marmite a débordé jusque dans les médias au début du mois de mars, la partie patronale accusant la partie syndicale de tous les maux. Un peu plus et elle parlait de sabotage.

«Pour nous, il n'y a rien de nouveau sous le soleil : nous faisons face à un employeur qui ne fait absolument rien pour assainir les relations de travail et qui orchestre des sorties médiatiques pour faire porter le poids de sa mauvaise gestion à ses salarié-es», a dénoncé Kevin Roy, président du Syndicat des salarié-es (s) d'entretien du RTC-CSN, dans un communiqué.

Le problème n'est pas nouveau et trouve sa source

dans un modèle de gestion archaïque, vertical et paternaliste. La direction du RTC a une foule de projets, dont certains pourraient être emballants, mais elle ne met pas plus ses employé-es que la population dans le coup. Résultat, le changement n'est jamais négocié, toujours imposé d'en haut. Et il vient le plus souvent avec des risques ou des inconvénients pour les employé-es, qu'ils soient dans le garage ou derrière le volant.

Devant une situation qui s'envenime, la CSN est allée jusqu'à demander l'intervention du maire de Québec, Bruno Marchand. Demande que le cabinet du maire s'est empressé de rejeter du revers de la main. Pourtant, il faudra bien un jour que quelqu'un mette ses culottes dans ce dossier. ■



Photo : Claude Boucher, wikimedia commons

## RÉFLEXE

Le Réflexe est publié quatre fois par année par le Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN). Il est tiré à 1 100 exemplaires et est distribué gratuitement à tous les syndicats affiliés au conseil central.

155, boulevard Charest Est, bureau 200  
Québec (Québec) G1K 3G6  
Téléphone : 418 647-5824  
Courriel : ccqca@csn.qc.ca

**Rédaction et conception:**  
Nicolas Lefebvre Legault  
**Édition et correction:**  
Béregère Lottin

**Crédits photos:** Claude Boucher (wikimedia commons), CCQCA, CSN, Louise Leblanc, Nicolas Lefebvre Legault, Daniel Mallard (photo de la Une) et Pascal Ratthé.



Photo : Louise Leblanc

### Négociations

## Entente de principe à SSQ (Beneva)

Une entente de principe est intervenue le jeudi 14 avril 2022 entre l'employeur et les trois syndicats affiliés à la CSN : le Syndicat des employés de bureau de SSQ Vie (CSN), le Syndicat des salarié-es de SSQ Société d'assurances générales (CSN)

et le Syndicat du personnel de vente de SSQ, Société d'Assurance-Vie inc. (CSN).

Celle-ci sera bientôt présentée aux instances syndicales qui se prononceront sur tout son contenu. ■



Le 24 février dernier, des dizaines de travailleuses et de travailleurs des services publics ont marqué le coup d'envoi des travaux entourant leur négociation avec le gouvernement.

### Secteur public

## Il y aura un front commun

C'est en front commun que se mènera la prochaine ronde de négociation du secteur public, ont annoncé les centrales au début avril.

astres auront rarement été alignés aussi favorablement pour les syndiqué-es.

### Dépôt à l'automne

Cinquante ans après le premier front commun intersyndical du secteur public, c'était en 1972, les

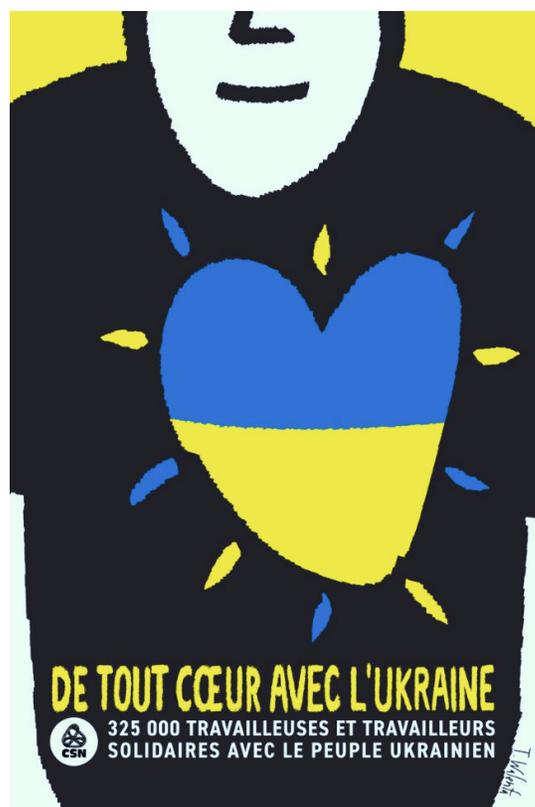
Les conventions collectives du secteur public viendront à échéance dans un peu moins d'un

an, soit le 31 mars prochain. Pour l'heure, les centrales comptent consulter leurs membres cet été sur les revendications à porter. Les demandes syndicales seront déposées au Conseil du trésor l'automne prochain. Pour en savoir plus, consultez le site : <https://secteurpublic.quebec/> ■

## Solidarité Ukraine

La CSN fut à l'initiative d'une déclaration syndicale internationale en appui au peuple ukrainien. De plus, lors du conseil confédéral de mars les délégué-es ont adopté à l'unanimité une motion pour appuyer Amnistie internationale, la Croix-Rouge canadienne et la CSI dans le cadre des efforts pour aider les victimes de la guerre en Ukraine.

Dans son mot d'ouverture, Caroline Senneville, la présidente de la CSN, avait déclaré : « En ces temps troubles, la mission de la CSN de soutenir ceux qui en ont le plus besoin prend tout son sens. Si ça passe d'abord et avant tout par les services à nos membres et le soutien à nos équipes à pied d'œuvre, des fois il faut également tendre la main à ceux qui sont loin d'ici, qui ne parlent pas notre langue, mais qui ont les mêmes aspirations que nous : vivre heureux et en paix. » ■



## Concours

### Action syndicale et urgence climatique

Dans la foulée du webinaire « se mettre en action pour réduire les gaz à effet de serre dans nos syndicats », le conseil central lance un concours auprès de ses membres. On veut connaître toutes les actions et initiatives que vous prenez en matière d'environnement ou pour réduire les GES. Ça peut autant concerner les membres que l'employeur.

Vous avez jusqu'au 15 mai pour envoyer vos actions ou initiatives au ccqca@csn.qc.ca. Deux prix de 250 \$ seront tirés au hasard lors du congrès du conseil central parmi les syndicats ayant participé. N'hésitez pas à contacter François

Proulx-Duperré, secrétaire général, pour toutes questions ou commentaires. ■



### Premier anniversaire de « Ma place au travail »

Des dizaines de familles ont bravé les intempéries, le 19 mars au matin, pour participer à un rassemblement pour souligner le premier anniversaire du mouvement citoyen « Ma place au travail ». Des politiciens (surtout des politiciennes en fait) de tous les partis d'opposition étaient également présents en appui, de même que plusieurs syndicalistes du milieu des services de garde éducatifs.

Le manque criant de places en garderies, surtout dans les services de qualité à contribution réduite comme les CPE ou en milieu familial subventionné, enferme des milliers de femmes devant le non-choix de devoir rester à la maison. Les témoignages entendus lors du rassemblement de mères dans cette situation étaient poignants. C'est un véritable cri d'alarme qu'elles lancent. L'attaque contre l'égalité hommes/femmes est frontale et les reculs brutaux (assez pour que ça commence à avoir un impact statistique). Il y a urgence d'agir. ■



### Un 8 mars militant

La Journée internationale des droits des femmes a pris cette année une couleur syndicale qu'elle n'avait plus eue depuis longtemps. En effet, la lutte victorieuse des travailleuses de CPE a été soulignée un peu partout.

Mélanie Pelletier, vice-présidente du conseil central responsable de la condition féminine (et présidente du STT des CPE de Québec-Chaudière-Appalaches), a notamment été appelée à participer à un panel organisé par les groupes de femmes et à prendre la parole sur la question

lors de la marche du 8 mars (particulièrement populaire cette année, d'ailleurs). La lutte des CPE fut également à l'honneur, le 8 mars, lors de la première journée en condition féminine mixte de l'histoire du conseil central à laquelle une cinquantaine de personnes ont participé. ■

### Communautaire en lutte

C'est avec plaisir que le conseil central a donné son appui aux revendications du secteur communautaire. Les organismes demandent, notamment, une enveloppe globale de 460 M\$ et le respect complet de leur autonomie d'action.

Comme l'expliquait François Proulx-Duperré, secrétaire général du conseil central, « les organismes de partout au Québec souffrent de sous financement chronique depuis des décennies. » Le gouvernement

provincial a fait appel à eux à de multiples reprises depuis le début de la pandémie afin de répondre à des missions importantes et spécifiques envers la population sans toutefois fournir un financement adéquat. Selon le secrétaire général, « cela place les organismes dans une situation extrêmement précaire, puisqu'ils doivent donner plus de services avec moins de sous, sans oublier qu'ils subissent, eux aussi, les contrecoups des pénuries et de la rareté de main-d'œuvre. » ■

## Pour vivre comme du monde

À l'approche du Premier mai, la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs, comment se porte le mouvement syndical dans la région? «C'est à la fois la pire et la meilleure période pour faire du syndicalisme», s'exclame Barbara Poirier, présidente du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN).

La crise sanitaire, avec son lot de décrets et de primes asymétriques, a compliqué la vie des représentantes et représentants syndicaux dans le secteur public. «Le gouvernement est venu enlever de grands pans dans les conventions collectives, diminuant nettement les conditions de travail, sans que les syndicats n'aient leur mot à dire. Au surplus, il s'est substitué à eux en attribuant arbitrairement des primes qui ont eu l'effet de diviser les travailleurs et avec peu d'effet sur la rétention», rappelle Barbara Poirier.

En parallèle, la pénurie de main-d'œuvre rend la situation difficile dans bien des milieux de travail. «Beaucoup, beaucoup de gens sont en surcharge et vivent une grande détresse au travail», rappelle la présidente du conseil central. La société est encore dans le déni des impacts de la crise sanitaire et de la pénurie de main-d'œuvre. «On fait comme si de rien n'était, comme si tout pouvait "revenir comme avant", mais c'est impossible,

on a perdu trop de joueurs», estime Barbara Poirier, «ce que nous disent nos membres c'est qu'il est urgent que l'on se préoccupe de bien-être au travail.»

### Le retour de la grève

«Là où les non-syndiqués n'ont d'autres choix que de "voter avec leurs pieds" et essayer de trouver mieux ailleurs, les syndiqués ont un levier de plus : la négociation collective», rappelle Barbara Poirier. Acculés au pied du mur, bien des collectifs de salariés ont choisi la résistance plutôt que la fuite pour améliorer leurs conditions de travail. Après des années de stagnation, le nombre de conflits de travail est en augmentation au Québec. Ainsi, plus du tiers des membres du conseil central ont exercé leur droit de grève au moins une journée dans la dernière année.

Le cas du Hilton Québec est emblématique à cet égard. Alors que le propriétaire espérait profiter de la situation pour arracher des concessions à ses salariés, les syndiqués ont résisté magistralement et sont rentrés au travail la tête haute, le 25 avril dernier, après plus de six mois de grève. En plus de ne subir aucun recul, les syndiqués ont même réussi à obtenir quelques bonifications à leurs conditions de travail ainsi que les meilleures augmentations de salaire de l'industrie.



«C'est toute une lutte que nos membres ont menée», rappelle la présidente du syndicat, Louise Jobin, «c'est parce qu'ils se sont montrés déterminés, solidaires, qu'ils ont fait confiance à leur comité de négociation, même dans les moments les plus difficiles, qu'on en arrive à ce résultat-là. Nous continuons de penser qu'il n'y aurait jamais dû y avoir de conflit de travail au Hilton Québec. Il faut espérer que l'employeur va se souvenir que ça peut lui coûter cher, nous manquer de respect.»

L'appui d'une centrale combative, comme la CSN, fut déterminant dans l'issue du conflit. «On l'a dit et répété, la bataille des gens du Hilton, c'était la bataille de tous les salarié-es du Québec», rappelle Barbara Poirier, «il fallait la gagner pour prouver à tous les employeurs que quand on attaque à quelques centaines de membres de la CSN, c'est à toute la CSN qu'on s'attaque. C'est pour ça que l'on a mis toutes nos énergies à soutenir la mobilisation du Hilton et à développer la solidarité des autres syndicats.»

### Une entente historique

Toutes les négociations ne se terminent toutefois pas en

conflit, loin de là, même si la mobilisation est toujours nécessaire pour obtenir des gains. Au chantier Davie par exemple, il aura suffi d'une menace de grève et une visibilité syndicale accrue sur le plancher, pour mettre la pression nécessaire à l'obtention d'une entente que la CSN a qualifiée d'historique.

### Marche de solidarité avec les grévistes du Hilton Québec.

Photo : Pascal Rathé

du syndicat. La nouvelle convention collective prévoit des augmentations de salaire pouvant aller jusqu'à 30,5 % pour les deux premières années et d'augmentations annuelles de 2,5 % par année ou l'IPC + 0,5 % selon le meilleur des deux. «De plus, nous avons été en mesure d'éliminer des irritants qui perduraient depuis des décennies», ajoute le syndicaliste.



«La mobilisation impeccable des membres et leur soutien indéfectible nous ont permis d'atteindre nos objectifs et d'obtenir un rattrapage salarial majeur», explique Jean Blanchette, le président

### Assemblée du Syndicat des travailleurs du chantier naval de Lauzon (CSN)

«Dans le cas de la Davie, les salariés partaient de loin», rappelle Barbara Poirier, «ils avaient fait des concessions dans le passé pour garder le chantier ouvert et leurs conditions de travail n'étaient tout simplement plus compétitives.» La présidente du conseil central espère d'ailleurs que la nouvelle convention collective pavera la voie à l'intégration définitive de la Davie comme troisième chantier de la Stratégie nationale en matière de construction navale. «C'est la seule façon d'assurer le maintien et la création d'emplois de qualité pour les décennies à venir», dit-elle.



**MANIFESTATION** pour la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022

Rassemblement à 13 h à la Place Limouloise (coin de la 3<sup>e</sup> Avenue et La Canardière).

**ON AVANCE, ON AVANCE, ON RECULE PAS!**

Organisée par une coalition de groupes féministes, sociaux et syndicaux



**Vous méritez mieux. Joignez la CSN !**

Toujours confidentiel - 1 800-947-6177



**100 ANS** 1921-2021

www.csn.qc.ca

## Organisons la solidarité



### Organiser la solidarité

Ce sont ces thématiques qui ont alimenté la réflexion pour la préparation du congrès du conseil central, qui aura lieu du 13 au 17 juin au Centre des congrès de Québec. «Avec la vague de conflits que nous avons vécue en 2021, le thème "organiser la solidarité, lutter pour vaincre" s'est imposé de lui-même», explique Barbara Poirier.

Le syndicalisme a permis à des générations de travailleuses et de travailleurs d'améliorer leurs conditions de travail et leurs conditions de vie. Après des décennies passées à défendre des acquis et résister au rouleau compresseur néolibéral, la période actuelle pourrait en être une d'offensive pour le mouvement syndical et de gains pour les travailleuses et les travailleurs. Mais ça ne se fera pas sans batailles.

«La mobilisation c'est dans le champ du conseil central, c'est notre jeu de base», rappelle la présidente, «mais c'est aussi l'ingrédient actif qui fait que les travailleuses et les travailleurs font ou ne font pas de gains comme on a pu le voir au Hilton et à la Davie.» Pour l'équipe du conseil central, l'enjeu est de voir comment l'organisation peut s'améliorer pour développer la mobilisation et déployer une solidarité toujours plus forte.

«Au fond, c'est un enjeu de force et de puissance», conclut Barbara Poirier, «les travailleuses et les travailleurs sont forts et puissants quand leurs organisations sont fortes et puissantes. Nous notre *job* c'est de développer le cadre qui va permettre à un syndicalisme de combat renouvelé de prendre son envol dans la région. C'est comme ça que l'on va faire des gains pour nos membres et remplir notre mandat.» ■

### L'infolettre du conseil central

## La réplique

L'infolettre du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) // 14 avril 2022 // no 203

Entente adoptée au Hilton Québec

### Les travailleuses et les travailleurs de retour au travail la tête haute

Toute l'actualité syndicale de la région en un coup d'oeil

Pour vous abonner : <http://eepurl.com/cFJlT9>

# La CSN lance une campagne nationale en santé-sécurité du travail

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a profité de l'entrée en vigueur, le 6 avril, du régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation de la nouvelle loi 27 (l'ancien PL59) pour lancer une campagne nationale en santé-sécurité du travail.

### Pour vraiment protéger tout le monde

Pour la CSN, la réforme adoptée par le gouvernement est malheureusement insuffisante. Les employeurs doivent en faire plus afin de prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. «C'est sous le thème "Pour vraiment protéger tout le monde" que nous lançons notre nouvelle campagne puisque les contrecoûts de la loi 27 que devront encaisser les syndiqués et les non-syndiqués sont nombreux», a déclaré Caroline Senneville, présidente de la CSN.

Les outils déployés par la loi 27 pour assainir les milieux de travail sont intéressants, mais nettement insuffisants. Au cours des prochains mois, des discussions auront lieu à la CNESST afin de voir comment seront déployés les mécanismes de prévention dans les différents milieux de travail du Québec. Pour la CSN, il faut poursuivre la lutte de telle sorte que le gouvernement et la CNESST comprennent qu'il faut mieux équiper les milieux de travail si l'on veut améliorer le triste bilan du Québec en matière de SST.

«La CSN s'assurera que les organisations patronales siégeant à la Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail (CNESST) ne soient pas tentées d'imposer des reculs aux travailleuses et aux travailleurs

## Ton travail te rend dingue ? Ta job n'a plus de sens ?

Un milieu de travail qui prend soin de ta santé mentale, pour vraiment protéger tout le monde



couverts par les mécanismes de prévention des groupes prioritaires», explique Caroline Senneville, «plus que jamais, nous devons revendiquer que les mêmes protections soient appliquées de façon intégrale à toutes et à tous, et ce, peu importe le secteur d'activité dans lequel s'effectue le travail.»

### Ce n'est pas normal de perdre sa santé physique, psychologique ou pire encore, sa vie, à cause d'un travail mal organisé et dangereux.

«Notre campagne s'étalera sur cinq ans et vise une bonification des lois en SST du fait que nous pouvons encore revendiquer des modifications à la loi 27 durant cette période cruciale. Malgré les reculs imposés, il est important de souligner que la loi comporte de nouvelles obligations pour tous les employeurs. En voici quelques exemples : de nouvelles responsabilités avec l'introduction des comités paritaires dans tous les milieux de travail de 20 salarié-es et plus; l'identification obligatoire de tous les risques en SST liés à l'emploi, incluant les risques

psychosociaux et; l'introduction des représentants des travailleuses et travailleurs en SST dans tous les milieux de travail», ajoute David Bergeron-Cyr, vice-président de la CSN et responsable politique de la SST.

### Enraciner les enjeux de SST

«Le conseil central a toujours été très actif en matière de SST et ça ne changera pas», conclut Pierre Émond, premier vice-président du Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CSN) et responsable politique du dossier, «nous allons continuer d'offrir de la formation et de soutenir les syndicats dans leur mission en SST. Dans les prochaines années, nous allons participer à toutes les campagnes pour enraciner cet enjeu crucial dans tous les milieux de travail – sans exception – et le placer dans les priorités de notre action syndicale.»

Une vidéo ainsi que des outils ont été rendus publics et sont disponibles sur le site confédéral à l'adresse suivante : <https://www.csn.qc.ca/sst> ■

# Portraits de syndicalistes

**Le Réflexe poursuit la série débutée dans le dernier numéro pour vous présenter et vous faire connaître des syndicalistes de notre région. Voici donc les autres membres du comité exécutif du conseil central.**

## François Proulx-Duperré

Éducateur au Centre jeunesse de Québec, François Proulx-Duperré est élu pour la première fois dans son syndicat local en 2014. Il participe activement à la campagne de maraudage sur la Rive-Nord dans le cadre des fusions forcées imposées par la réforme Barrette. Par la suite, il s'implique dans le SPTSSS dont il assumera la présidence en 2018, au conseil central et dans sa fédération (la Fédération des professionnelles). Il est élu secrétaire général du conseil central au congrès de 2019.

Celui qui a fait des études en sciences politiques avant de faire une technique d'intervention en délinquance milita depuis l'adolescence. «Ce qui m'a amené à m'impliquer, ce sont les injustices sociales, notamment contre les travailleurs et les travailleuses, mais aussi celles qui touchent les jeunes et les femmes, la cause environnementale aussi», dit-il. C'était l'époque des grands mouvements altermondialistes et antiguerres. «J'étais présent au Sommet des Amériques, c'était un sommet de militantisme pour le jeune homme que j'étais, j'ai toujours continué à militer ensuite que ce soit à l'université ou contre la guerre en Irak.»

«Quand j'ai été embauché au Centre jeunesse, en 2009, j'ai vu que c'était CSN et j'étais content», raconte-t-il, «pour moi, c'est la centrale qui colle le plus à mes valeurs progressistes et humanistes.» Jeune papa, François Proulx-Duperré a fait une longue approche du syndicat. «J'ai participé à des activités, mais ça m'a pris cinq ans avant de m'impliquer à fond et d'embarquer sur l'exécutif», raconte-t-il. Très rapidement, c'est la saga des fusions et du maraudage. «Je me suis retrouvé président du syndicat du Centre jeunesse puis sur l'exécutif transitoire du SPTSSS... à l'automne 2016, hiver 2017, on travaillait 24/7 pour gagner le maraudage», se souvient-il.

En parallèle, François-Proulx Duperré fait ses premiers pas au conseil syndical du conseil central. «Je voulais être actif sur les luttes qui ne touchent pas directement la convention collective et je voyais bien que le conseil central s'impliquait dans les mouvements pour la justice sociale et des combats plus larges comme la Davie», dit-il, «ça répondait à des besoins militants auxquels je ne pouvais pas répondre dans mon syndicat local.» Quand le poste de secrétaire général s'est libéré, François Proulx-Duperré n'a pas hésité, il s'est présenté et a été élu. «Pour moi, c'est une grosse responsabilité d'être secrétaire général, mais c'est aussi un immense privilège de pouvoir participer à tant de luttes sociales», confie-t-il.

«Notre défi des prochaines années ça va être de renouveler notre syndicalisme de combat, de le rendre digeste et de favoriser l'adhésion des dirigeants et des membres des syndicats», croit François



Dans l'ordre habituel François Proulx-Duperré, Louis Hamel et Pierre Émond

Proulx-Duperré, «il y a un renouvellement générationnel dans nos membres, il faut que le syndicalisme puisse s'imbriquer dans les combats de la société civile et résonner pour nos membres.» Selon le secrétaire général, les enjeux de pénurie de main-d'œuvre, de précarité et de mobilité, doublé à la pression de l'urgence climatique, vont amener de nombreux secteurs à se renouveler complètement. «Nous, notre rôle, ça va être de s'assurer que ce soit une transition juste pour les travailleuses et les travailleurs», dit-il.

Où voit-il le conseil central dans 10 ans? «Comme une force incontournable dans la région au niveau de la défense des droits collectifs des travailleuses et des travailleurs, mais aussi de l'environnement et de la santé des citoyens», dit-il, «il faut faire vivre l'idée que les conditions de travail et les conditions de vie sont une seule et même chose.»

«J'espère un conseil central qui aura su intégrer et faire rayonner les travailleurs étrangers, indépendamment de leur statut, et qui saura les défendre», conclut-il, «une force en fait pour défendre

tous les petits dont les forces conservatrices font peu de cas, je le vois comme un organisme qui non seulement prends soin de ses membres, mais aussi des non-syndiqués et des laissés-pour-compte.»

## Louis Hamel

Chauffeur d'autobus urbain au RTC, Louis Hamel s'implique dans son syndicat à partir de 2010 et est élu trésorier en 2013, poste qu'il occupera jusqu'en 2017. Il est élu trésorier du conseil central en octobre 2018 puis réélu au congrès de 2019.

C'est en suivant l'exemple de son père, toujours très impliqué à droite et à gauche, que Louis Hamel a eu la piquûre. «Ce qui me motive, c'est la justice. Faire respecter nos droits et toujours défendre les intérêts des autres», dit-il, «moi, je suis capable de me défendre, mais quand d'autres personnes ne sont pas capables de se défendre, ça me choque.»

«Quand je suis arrivé au RTC, j'ai assisté à la première assemblée syndicale où je pouvais et j'ai été approché pour le club social», raconte-t-il, «je ne le savais pas à



l'époque, mais ça a été un tremplin pour le syndicat». Louis Hamel a ensuite été élu sur le conseil syndical, où il a été notamment responsable du dossier de la santé-sécurité au travail. Par la suite, il a fait le saut au comité exécutif comme trésorier, poste qu'il occupe également au conseil central.

À l'origine, Louis Hamel ne se voyait pas nécessairement aux finances. «Le trésorier du syndicat s'en allait, des collègues m'ont demandé si ça pouvait m'intéresser, je me suis dit que j'allais essayer», raconte-t-il, «j'ai aimé ça et, honnêtement, trésorier c'est ma place, je ne me vois pas ailleurs, ça va avec ma personnalité.»

«Par la suite, il y a eu une ouverture à la trésorerie au conseil central, ça m'intéressait pour être proche et pouvoir aider les syndicats», dit-il, «c'était un beau défi qui m'était offert, c'était enivrant —je carbure aux défis et ça m'animait— et puis voir la rigueur des finances au conseil central aussi c'était rassurant, on est une belle organisation transparente.»

«C'est une grande fierté pour moi de faire partie de la grande famille CSN», confie Louis Hamel, «ce

sont des valeurs comme la solidarité, qui me rejoignent surtout.» Le grand défi pour le trésorier sera de faire vivre et d'incarner ses valeurs. «Il faut pouvoir aider les autres qui n'ont pas nécessairement la force d'avoir des gains», dit-il «que tout le monde ait une vie sans misère.» Louis Hamel croit aussi à la nécessité d'un lien intersyndical fort. «Le défi c'est de vivre ce que l'on prône», croit-il, «il faut arrêter avec ce que j'appelle "l'individualisme syndical", il faudrait que les gens lèvent la main pas juste quand on leur demande, que ce soit plus naturel l'implication.»

Son souhait pour l'avenir? «J'aimerais que le conseil central soit un milieu où les gens se réunissent, qu'ils soient fiers d'être là et n'aient pas peur de s'y identifier», dit-il, «on le sait dans notre région, avec les radios et le climat social, ce n'est pas toujours facile.» Pour Louis Hamel, l'idéal serait que le conseil central devienne une référence syndicale sensée. «On n'est pas des syndicaux, on est des syndicalistes!» s'exclame-t-il, «je voudrais que les gens comprennent ce que l'on fait vraiment, qu'on arrive à dépasser les préjugés.»

### Pierre Émond

Provenant du secteur alimentaire du CHU de Québec, Pierre Émond commence à s'impliquer dans son syndicat local en 2004. Il participe activement à la campagne de maraudage de 2012, imposée par les fusions forcées donnant naissance au CHU de Québec, puis au comité de négociation national de la FSSS. De retour dans son syndicat local, il occupe le poste de vice-président en santé et sécurité au travail, puis la présidence. Il est élu premier vice-président du conseil central en octobre 2021.

«J'étais un revendicateur et il y a un président qui m'a approché», raconte Pierre

Émond, «j'avais de bons arguments et il m'a dit de me présenter et depuis ce temps-là, je suis dans le syndicat.» Le militant a goûté à tout avant d'avoir la piqure pour le conseil central. «Après toutes mes années de militantisme, après avoir fait le comité de négociation nationale de la FSSS, après avoir été président du syndicat du CHU, j'étais prêt », raconte-t-il, «alors, quand il y a eu une ouverture au conseil central, j'ai dit "je vais tenter ma chance, c'est un nouveau défi", c'est très différent le syndicalisme au conseil central avec sa dimension régionale, et puis il y a l'équipe en place aussi avec qui j'ai des affinités, ça aide.»

«C'est sûr que ce qui me motive le plus ce sont les luttes, mais ce n'est pas toujours gai les luttes», explique Pierre Émond, «il y a bien des défis au conseil central, il y a tous les enjeux de SST, il y a aussi le côté communautaire du syndicalisme.» Pour Pierre Émond, le travail du mouvement communautaire est très important. «Il faut pouvoir aller aider le communautaire à relever tous les défis qu'ils ont, ils le font avec tellement peu de moyens», estime-t-il, «ils réussissent à faire de belles choses, il faut le faire connaître et reconnaître, les mettre en valeur.»

«Avec les luttes qui se mènent en ce moment et l'équipe que nous sommes, le conseil central est plus motivé que jamais», croit Pierre Émond, «à cause de la mobilisation, on est pas mal la représentation de la CSN et quand tu regardes le travail régional qui se fait, c'est très important, le défi ça sera de l'amener encore plus haut.»

Après, selon le militant, se pose la question du comment. «On est déjà pas mal partout, il faut réussir à garder la cadence», dit-il, «c'est un travail de tous les jours parce que quand les syndicats évoluent, on évolue nous aussi.» ■

## Traversiers

Après près de deux ans sans convention collective, les syndicats du Regroupement des traversiers CSN se sont prononcés à 85 % sur

la recommandation du conciliateur. La nouvelle convention collective a été signée le 1<sup>er</sup> avril. Solidarité!

## Société coopérative agricole

Réunis en assemblée générale le 4 mars en soirée, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de SCA de la Rivière-du-Sud - CSN ont adopté à l'unanimité l'entente de principe

qui leur était présentée. La nouvelle convention collective prévoit notamment des augmentations de salaire de 19,1 % sur trois ans!

## Agents de la paix

La FEESP annonce qu'une entente de principe est intervenue entre le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN) et le gouvernement dans la nuit du 8 au 9 avril. Celle-ci sera bientôt présentée aux

instances syndicales qui se prononceront sur tout son contenu. Rappelons que les agents correctionnels, qui n'ont pas le droit de grève, ont multiplié les actions de mobilisation.

## PH Tech

Réunis en assemblée générale le 26 février au matin, les membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs de PH Tech Division Porte - CSN, de Lévis, ont adopté à l'unanimité l'entente de principe qui leur était présentée. La nouvelle convention collective prévoit notamment des augmentations de salaire de 16,8 % sur 3 ans.

Rappelons qu'il s'agit d'une première convention, le nouveau syndicat ayant été accrédité le 23 novembre dernier. Ce groupe de travailleuses et de travailleurs n'était pas syndiqué auparavant.



## CTAQ

Les membres de la section CTAQ soutien de l'Association des travailleurs du préhospitalier (ATPH-CSN) ont signé leur première convention

collective CSN le 31 mars. Rappelons que ces travailleuses et travailleurs se sont joint à la CSN en décembre 2020. Félicitations!



# Ton milieu de travail est sale, dangereux ou mal entretenu ?

Pour vraiment protéger  
tout le monde,  
un responsable en SST,  
c'est désormais un droit



100 ANS  
1921